

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

XAVIER DUBOURG DE LA TOUR, CONSEILLER CONSULAIRE
POUR LA CIRCONSCRIPTION MAURICE & SEYCHELLES



X

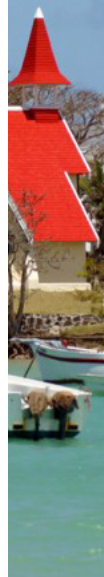
xavier Dubourg de la Tour est originaire de Bordeaux. Il a fait des études en commerce international, puis a exercé pendant plus de dix ans en métropole dans le secteur des entreprises pour le régime UNEDIC (association chargée de la gestion de l'assurance chômage).

Expatrié depuis plus de vingt ans dans l'océan Indien, dont la grande majorité à l'île Maurice, il travaille depuis 1999 comme assureur-conseil indépendant, en partenariat avec les PME et entrepreneurs de Maurice. Il a aussi exercé de nombreuses missions professionnelles à Madagascar, aux Seychelles et à la Réunion, qui lui ont apporté une connaissance pointue des problématiques économiques de ces pays, ainsi que de la population française et des entrepreneurs y vivant. En plus de son travail avec les entreprises déjà installées à l'île Maurice, Xavier Dubourg de la Tour prépare les futures expatriations et fait du conseil pour anticiper les difficultés qui pourraient être rencontrées sur place.

Passionné par le secteur économique, il est aussi fondateur de la Chambre de commerce et d'industrie France-Maurice et de l'Association des entrepreneurs français de Maurice.

Marié à une Mauricienne et père de 3 enfants, il a trouvé le temps de fonder l'association d'entraide et de bienfaisance de la communauté française pour l'île Maurice.

En mai 2014, il est élu, sur une liste indépendante, conseiller consulaire pour la circonscription Maurice et Seychelles.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

L'engagement fait partie de mon mode de vie, que ce soit dans le milieu économique ou associatif. J'avais donc décidé logiquement de poursuivre par un engagement politique pour les Français de ma région. Ainsi, en 2012, j'ai été suppléant d'une candidate indépendante, Patricia Elias Smida, lors des élections législatives dans la 10e circonscription des Français établis hors de France : nous avons obtenu les meilleurs résultats après le PS et l'UMP, avec plus de 10% des voix. Je m'étais aussi porté candidat plusieurs fois aux élections AFE, sans obtenir de mandat.

Avec la réforme de juillet 2013, je me suis naturellement présenté aux élections consulaires, encore une fois sur une liste totalement indépendante. J'ai été élu, ce qui m'a permis d'officialiser mon engagement auprès des Français de Maurice et des Seychelles.



Xavier Dubourg de la Tour au Sénat avec Louis-Paul Heussaff,
conseiller consulaire aux Philippines (mars 2015)

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE ?

L'énorme intérêt de ce mandat, selon moi, c'est qu'il est exclusivement voué au terrain, à nos concitoyens vivant sur le même « rocher ». Je représente donc des personnes que je peux côtoyer tous les jours. La spirale électorale qui grise souvent les élus ne peut donc pas venir affecter le sens pragmatique de notre mission « de quartier », faite de contacts et de relations humaines.

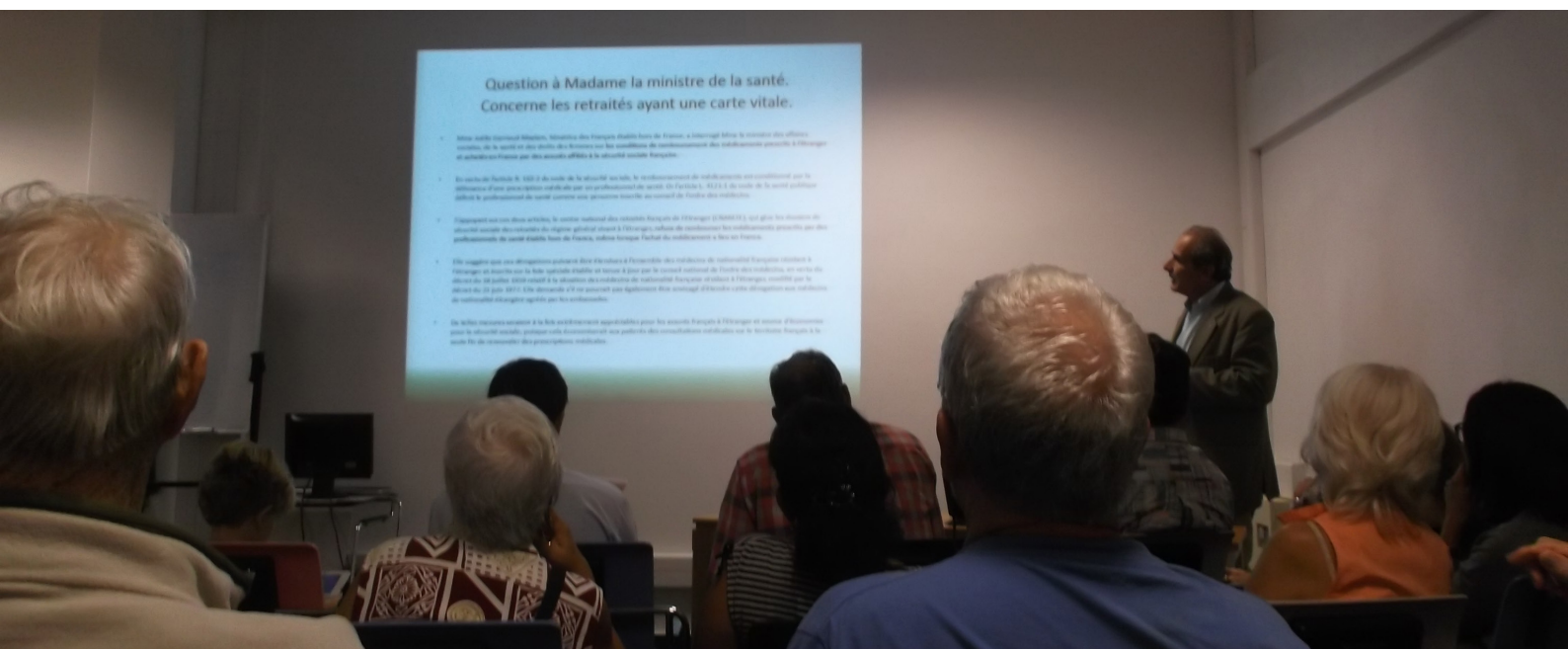
Pour améliorer les moyens d'action des élus des Français de l'étranger, je pense qu'il serait important de les réunir une fois par an, voire moins, en assemblée plénière, tout en faisant disparaître l'AFE. Ainsi, les 90 élus de cette Assemblée n'auraient plus à faire un grand écart pour couvrir des dizaines de pays qui ont pourtant des profils et problématiques parfois complètement différents.

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Une remarque préalable : quoi qu'on en dise, de plus en plus de Français viennent sur l'île Maurice car ils fuient le régime fiscal oppressant de la France.

Les problématiques principales sont les suivantes :

- Même si l'on parle français, l'anglais est la langue administrative et des affaires, ce qui peut poser problème à certains de nos compatriotes dans leurs démarches.
- En matière d'éducation, il manque des places pour accueillir les enfants scolarisés aux Seychelles : je demande depuis longtemps la création d'un internat pour remédier à ce problème, mais j'ai un mur en face de moi, tant du côté des financiers privés que de l'administration de l'AEFE.
- Plus que la sécurité physique, c'est la sécurité économique qui fait défaut, parfois même à cause de nos compatriotes : il y a une dégradation du comportement de certains investisseurs français qui ne payent pas leurs factures d'avocat, d'assurance, d'hôtel, etc. Notre image est ternie auprès des autorités locales. Il faut donc améliorer dès maintenant la perception que les Mauriciens ont des Français.
- Même si la qualité des soins n'est pas toujours idéale sur l'île Maurice, la proximité de la Réunion, à 35 minutes de vol, est très rassurante pour la santé de nos compatriotes.



Xavier Dubourg de la Tour à une réunion d'information pour les Français de Maurice sur les remboursements des frais d'hospitalisation et la CFE (mars 2015)

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Lors de mes rencontres sur le terrain avec les Français de Maurice, j'ai pu constater que l'un des soucis principaux de nos compatriotes reste l'emploi. Je suis donc en train de mettre en place une bourse de l'emploi, qui sera prochainement opérationnelle sur le blog :

www.francais-de-maurice.com



Xavier Dubourg de la Tour à une réception de l'Ambassade de Maurice en l'honneur de deux Français centenaires, avec à côté de lui Marguerite Labat, 102 ans, et assis devant lui Marc Avicé du Buisson, 100 ans, et Laurent Garnier, Ambassadeur de France à Maurice (février 2015)

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ À MAURICE ?

Averté sur les conditions de vie déplorables d'une femme de 85 ans dans une maison de retraite, s'accompagnant d'un détournement de ses avoirs, j'ai récupéré les coordonnées de son neveu en Corse car cette dame n'avait plus de famille à Maurice.

Quelques jours plus tard, son neveu m'a accompagné pour transférer sa tante de 85 ans dans un autre centre. Nous nous sommes alors heurtés aux tenanciers de la maison de retraite qui ne voulaient rien entendre. Le neveu a réglé le problème d'un coup de matraque électrique, afin de libérer sa tante de cette séquestration.

Par la suite, nous avons fait l'objet d'une plainte auprès de la police et sommes passés devant le juge. Mais nous avons été relaxés car nous n'avions fait que porter secours à une dame âgée en détresse. Je suis donc fier d'avoir pu régler, de façon certes un peu rock'n roll, la situation de cette personne fragile qui était victime de tenanciers peu scrupuleux.

